



RAPPORTS ANNUELS

SNL Yvelines
2025

RAPPORT MORAL

Chers amis bénévoles et donateurs, chers locataires, chers partenaires,

Nous sommes confrontés à un constat alarmant : la France fait face à une aggravation de la pauvreté, plus nombreuse, plus intense et fortement liée au logement et au coût de la vie. En effet :

- le taux de pauvreté monétaire progresse,
- les expulsions sont en augmentation,
- le nombre de personnes sans domicile atteint un record : 350 000 personnes à la rue, 643 000 personnes hébergées chez des tiers en France,
- les demandes de logement social explosent : 2,7 millions de ménages sont en demande de logement social en France,
- le ressenti de précarité demeure très élevé,
- l'insuffisance des revenus devient un phénomène massif y compris pour les actifs.

Malgré ce constat, la politique nationale de réduction globale des dépenses publiques s'est traduite par une réduction ou un gel des financements de l'Etat vers les collectivités entraînant une dégradation structurelle des finances régionales et départementales :

- suspension du financement de la Région Ile-de-France en particulier pour le logement très social impactant directement les opérations de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI) et freinant brutalement la production de logements très sociaux,
- arrêt annoncé du dispositif régional qui sécurise les associations vis-à-vis des risques locatifs qu'elles portent (impayés, vacance, dégradation...),
- inquiétude sur le financement du Fonds National des Aides à la Pierre.

Cette situation affaiblit la capacité d'action des collectivités, fragilise les services publics locaux et met en danger le tissu associatif.

Et pourtant, nombre d'acteurs en Ile-de-France, comme Solidarités Nouvelles pour le Logement, continuent à relever le défi de lutter contre le mal-logement. **Notre projet est toujours d'actualité : avoir plus de logements d'insertion pour permettre à plus de personnes en grande difficulté de construire un projet de vie, un avenir, de trouver un emploi, et à leurs enfants de suivre une scolarité comme tous les autres enfants.** Cela passe par la nécessité d'avoir un toit pour se protéger, une clé pour être chez soi et une boîte aux lettres pour exister administrativement. Notre plus réside dans le double accompagnement des locataires par des travailleurs sociaux et bénévoles au sein d'un groupe local de proximité.

Notre développement passe par le témoignage et l'interpellation qui sont essentiels pour que le mal-logement soit une cause défendue et reconnue à tous les niveaux. En 2025, un effort important des Groupes Locaux de Solidarité a assuré une meilleure visibilité de l'association en organisant des événements festifs comme des soirées théâtrales, des lotos, des karaokés, des concerts, des conférences,... Autant d'opportunités pour se faire connaître et reconnaître.

En 2025, notre dynamique associative, épaulée par 14 salariés et 292 bénévoles s'est concrétisée par la mise en service de 7 nouveaux logements (un collectif de 6 appartements à Louveciennes, un appartement à l'Étang-la-Ville), ce qui porte le nombre total de logements d'insertion à 143 répartis sur 30 communes. C'est pour nous une grande satisfaction de voir que toutes les familles logées dans des appartements d'insertion SNL accèdent à un logement pérenne en moyenne en 2 ans et 10 mois.

La spécificité du double accompagnement de chaque locataire, chez SNL, par un travailleur social et deux bénévoles locaux, permet aux locataires de se poser véritablement, de retrouver une assise sociale en vue d'accéder à un logement pérenne. Cela repose sur la qualité de nos relations. C'est pourquoi, dans le prolongement d'une réflexion entamée en 2024 sur la qualité de nos relations au sein de notre association, relations croisées entre les locataires, les bénévoles et les salariés, elle s'est poursuivie cette année par un séminaire sur la charte SNL, ses valeurs et nos comportements. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'un panel de bonnes pratiques et comportements dans nos relations.

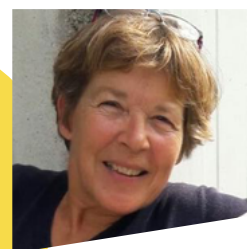
SNL Yvelines fait partie d'une fédération SNL Union présente sur 7 départements de la région Ile-de-France. Celle-ci anime un réseau de plus de 1300 bénévoles et accueille 3000 personnes logées et accompagnées dans 1244 logements. Le portage des opérations immobilières des associations départementales est assuré par SNL-Prologues.

Au nom du Conseil d'Administration, nous remercions les salariés, Thomas Bertaud notre directeur pour sa gestion attentive, exigeante et respectueuse, les bénévoles, les donatrices, les donateurs, les propriétaires solidaires, nos partenaires, pour leur contribution à notre combat contre la précarité et le mal-logement.

Malgré les difficultés, SNL continuera en 2026 son engagement à créer du logement très social et à accompagner les personnes précaires de notre société.



Bernard LAPIED
Président



Paule LEGRIS
Vice-présidente

SNL Union, la fédération des associations SNL

En tant que structure fédérative, SNL Union anime et coordonne le mouvement SNL en créant les conditions d'une action collective qui renforce, dans la durée, la capacité d'action des associations départementales.

L'année 2025 a été consacrée à la consolidation du modèle du mouvement. Le séminaire de mars, réunissant salariés, bénévoles et administrateurs, a constitué un temps fort pour identifier les chantiers prioritaires et répondre à une question centrale : comment consolider la pérennité du modèle économique, diversifier les ressources et adapter les leviers d'action dans un environnement de plus en plus contraint ? Ces travaux ont notamment conduit au lancement d'une stratégie de collecte concertée, fruit de plusieurs années de préparation, visant à activer plusieurs sources de financement dans une vision de long terme.

Cette dynamique s'est également traduite dans la communication : le nouveau site internet, en ligne depuis décembre, améliore la visibilité des actions menées sur les territoires et réaffirme le positionnement de SNL comme acteur engagé de la transition écologique juste, une conviction profonde et constitutive du mouvement.

Mouvement citoyen porté par ses bénévoles, SNL Union a également souhaité lancer une grande enquête auprès d'eux, une première depuis près de dix ans. Avec plus de 400 répondants sur 1400 bénévoles actifs, elle éclaire la solidité de l'ancrage local, la fidélité de l'engagement et les enjeux de renouvellement à l'échelle du mouvement, autant de leviers pour renforcer la dynamique commune.

Enfin, au-delà de son appui aux associations membres, SNL Union a également accompagné la foncière du mouvement, SNL-Prologues, notamment autour de la création d'une nouvelle foncière solidaire dans la métropole de Lyon. Ce projet vise à mobiliser et rénover 350 logements vacants pour développer une offre de logements d'insertion ; créée sous forme de SCIC et annoncée le 13 novembre à Lyon, cette initiative répond à des enjeux sociaux et environnementaux et suscite un intérêt à l'échelle européenne.

Ainsi, dans un contexte toujours plus exigeant, SNL Union contribue à transformer les conditions d'action du mouvement, pour que des personnes en situation de précarité, où qu'elles soient en Île-de-France, et au-delà, puissent trouver auprès de SNL un toit et un accompagnement durable pour mieux repartir.

SNL-Prologues, une foncière au service du projet social

Créée en 1995 par les six associations départementales de SNL, SNL-Prologues est la foncière qui porte les projets immobiliers du mouvement. Elle prend en charge l'acquisition, la rénovation et le financement des logements. Elle intervient en appui des acteurs locaux déjà mobilisés pour développer une offre de logements d'insertion dignes et économes, destinée à des personnes en situation de précarité, logées et accompagnées par les associations SNL.

Une solidarité financière entre coopérateurs

Les associations SNL et la foncière apportent en moyenne 20 % du financement en fonds propres. Le complément provient de subventions publiques et privées, ainsi que d'emprunts. Ces financements étant le plus souvent versés de manière échelonnée, parfois plusieurs années après l'acquisition, la coopérative assure l'avance des coûts d'achat et de travaux afin de permettre le lancement des opérations. Propriétaire des logements, SNL-Prologues mutualise les dépenses importantes entre coopérateurs, notamment celles liées au gros entretien. Elle porte les emprunts et assume le risque financier pour l'ensemble du mouvement. Ce fonctionnement permet d'engager les projets dans des délais moindres et de répondre plus rapidement au besoin de logement des personnes en situation de précarité.

Une coopérative citoyenne ouverte

SNL-Prologues bénéficie de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) et fait partie des sept foncières françaises à avoir obtenu le mandat européen SIEG (Service d'Intérêt Économique Général), reconnaissant son engagement au service de l'intérêt général. Ces dispositifs permettent de mobiliser l'épargne solidaire des citoyens en leur proposant un avantage fiscal : 25% de réduction d'impôt sur le revenu l'année de la souscription, sous réserve de conserver son investissement pendant cinq ans (sept ans auparavant). La coopérative a également fait le choix, en 2025, d'abaisser le seuil de souscription à 200€. Cette épargne, complétée par les dons et les soutiens publics, permet de concrétiser les projets de logements, notamment en matière de rénovation énergétique.





Zoom sur.. l'accompagnement des locataires par les salariés

Pour l'équipe salariée de SNL, l'accompagnement des locataires est une activité centrale.

Concernant l'accompagnement social, une équipe de 6 salariés (soit 5,5 équivalents temps plein), dont les postes sont en partie financés par la DRIHL et le Conseil départemental, est en place. Leur mission ? Aider les personnes à être autonomes dans leur parcours vers une solution de relogement adaptée, en agissant sur trois axes majeurs.

D'abord, un travail éducatif sur l'appropriation du logement par les locataires : chaque travailleur social rencontre les locataires au moins une fois par mois pour aborder des thèmes clés comme la gestion du budget, l'entretien du logement, les relations de voisinage ou encore l'accès aux droits et aux aides (APL, chèques énergie, etc.).

Ensuite, une aide pour lever les freins au relogement : clarification des situations administratives (impôts, protection sociale, statut matrimonial) et orientation vers les acteurs locaux (assistants sociaux, partenaires) afin de renforcer l'autonomie des locataires.

Enfin, la recherche de solutions de relogement adaptées, avec l'aide des familles, en mobilisant des dispositifs comme la priorité SYPLO ou le recours DALO, et en mettant en place des actions collectives associant locataires et bénévoles accompagnateurs. Dans tous les cas, la règle d'or est de respecter les personnes et leurs choix de vie.

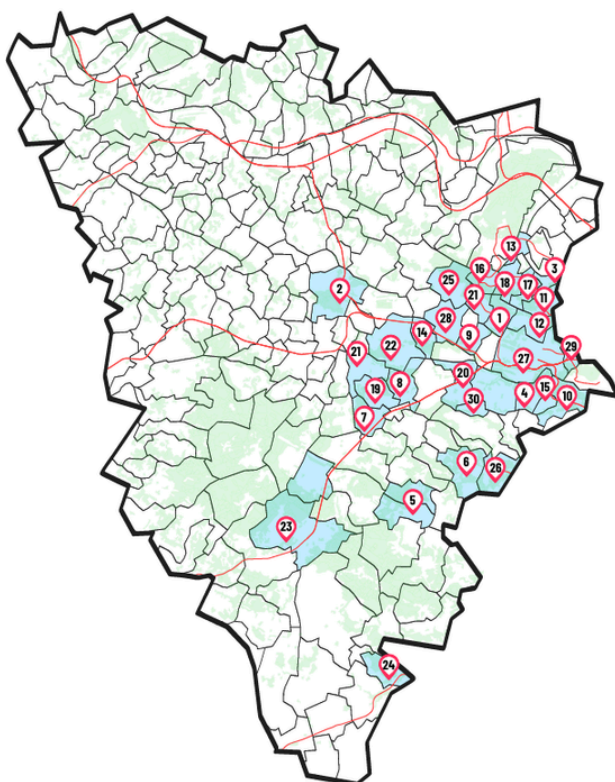
L'accompagnement chez SNL implique également d'autres acteurs : les salariés de la gestion locative et de l'entretien des logements, bien identifiés par les locataires; le coordinateur de la vie associative, qui peut impliquer les locataires dans les activités et temps forts de SNL; et bien sûr le directeur de SNL, référent pour l'ensemble des acteurs. Tous contribuent au projet de SNL : soutenir les personnes pour bien vivre dans leur logement passerelle et rendre possible une solution de relogement adaptée après SNL. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un accès à un logement pérenne.

Ces actions d'accompagnement sont coordonnées avec celles des bénévoles, avec lesquels une relation de confiance réciproque doit être instaurée.

Mais au-delà du relogement, c'est l'épanouissement des personnes qui compte : reprendre confiance en soi, en son logement et en l'avenir. Les petites victoires du quotidien sont autant de signes de réussite. Cet accompagnement est parfois difficile, et les personnes ne parviennent pas toujours à surmonter leurs difficultés (addictions, perte de lien, difficulté à retrouver des repères); le lien peut alors se distendre entre SNL et les locataires.

Malgré les défis, **une règle guide chaque action : le respect du projet, du rythme et de la dignité de chaque locataire.**

L'IMPLANTATION



YVELINES 143 logements

Bailly 1 logement	L'Étang-la-Ville 2 logements
Beynes 7 logements	Louvenciennes 10 logements
Bougival 4 logements	Marly-le-Roi 8 logements
Buc 3 logements	Maurepas 5 logements
Cernay-la-Ville 2 logements	Montigny-le-Bretonneux 2 logements
Chevreuse 3 logements	Noisy-le-Roi 4 logements
Coignières 1 logement	Plaisir 4 logements
Élancourt 3 logements	Rambouillet 4 logements
Fontenay-le-Fleury 1 logement	Sainte-Mesme 4 logements
Jouy-en-Josas 3 logements	Saint-Nom-la-Bretèche 4 logements
La Celle-Saint-Cloud 2 logements	Saint-Rémy-lès-Chevreuse 5 logements
Le Chesnay-Rocquencourt 9 logements	Versailles 19 logements
Le Pecq 2 logements	Villepreux 8 logements
Les Clayes-sous-Bois 8 logements	Viroflay 8 logements
Les Loges-en-Josas 3 logements	Voisins-le-Bretonneux 4 logements

Transport ferroviaire (RER, TER et Transiliens)
 Groupes locaux de solidarité (GLS)

LES ADMINISTRATEURS ET LES SALARIÉS

Les administrateurs

Le Conseil d'administration 2025-2026 se compose de 12 membres bénévoles (7 femmes et 5 hommes) issus de groupes locaux et élus par l'Assemblée générale. Le Conseil se réunit 6 fois par an, et le Bureau (composé du Président, de la Vice-Présidente, du Trésorier, de la Secrétaire, de la Secrétaire adjointe) 15 fois par an.

De gauche à droite : Bertrand CHANZY, Enora COCCOLINI, Dominique DARIO, Bernard LAPIED (Président), Dominique MALLET, Marine LALLAU, Paule LEGRIS (Vice-Présidente), Luc BATTISTONI, François DRAIN (Trésorier), Elizabeth DE DUMAST (Secrétaire adjointe), Luc BOUCHER, Florence MAILLARD (Secrétaire).



Les salariés

De gauche à droite : Géraldine ROTTIER (Responsable de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion), Hawa DICKO (Chargée de Gestion locative), Nathalie SAVOURÉ (Chargée de Gestion locative adaptée), Elodie MARMIN (Comptable), Emma LE PROVOST (Travailleur social), Laurélia VISNELDA (Travailleur social), Flavie DESPERRIÈRE (Travailleur social), Annabelle DUMONT (Travailleur social), Fabrice DUNON (Coordinateur de la Vie associative), Sophie GILLES (Cheffe de service du pôle social), Samia MOGNI (Travailleur social), Virginie BOURDOIS (Responsable de l'entretien des logements), Thomas BERTAUD (Directeur), Murielle AHOUILIHOA (Travailleur social).

Manque sur la photo : Fatoumata DIOUMANARA (Apprentie en comptabilité)



Merci à tous les salariés !

En 2025, le nombre de salariés a augmenté avec l'embauche d'**Emma Le Provost** en mars 2025, en qualité de travailleur social, qui a fait suite à l'intégration du mouvement SNL dans le dispositif de l'AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement).

Parmi les autres mouvements, Annabelle Dumont, travailleur social, a quitté l'association fin septembre pour mener à bien des projets personnels, et Guernaëlla Saint-Charles, alternante en Gestion immobilière, a terminé son apprentissage en juin. Qu'elles soient vivement remerciées pour ce qu'elles ont apporté à SNL de compétences et d'engagement !

Nous avons eu la joie d'accueillir **Murielle Ahouilhoua** en octobre, qui a ainsi succédé à Annabelle.

Au total, le nombre d'ETP est passé de 11,76 en 2024 à 12,74 en 2025. Cette évolution est nécessaire pour arriver à suivre le niveau d'activité, toujours croissant.

Un très grand merci à tous les salariés pour la qualité de leur travail et leur forte implication dans le projet !

LES LOGEMENTS

143 logements en service
au 31/12/2025

7 logements mis en service

Malgré la suspension des subventions régionales et départementales fin 2024, l'association a pu finaliser les opérations en cours et renforcer le parc de SNL dans deux villes déficitaires en logements sociaux.

1 collectif de 6 logements à Louveciennes

Cette ancienne maison a fait l'objet d'une rénovation significative, permettant l'obtention d'une performance énergétique C. Cela garantit une consommation d'énergie maîtrisée pour nos locataires. La maison a été transformée en un collectif constitué de 2 T3, 2 T2 et 2 studios. L'inauguration a eu lieu en mai avec la présence de plusieurs personnalités. Les locataires, arrivés entre juillet et septembre, se plaisent dans ce lieu de vie lumineux et plein de charme.

2 logements T3 à l'Étang la Ville, dont 1 mis en service en 2025

L'Étang-la-Ville est une commune carencée en logements sociaux où SNL n'était pas présente. Les deux logements ont été proposés à SNL suite à des préemptions. Entièrement rénovés, ils ont été inaugurés en novembre 2024 et octobre 2025, et attribués dans les semaines qui ont suivi à deux familles.

6 logements à l'étude

Plusieurs opportunités identifiées et étudiées par la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion ont dû être abandonnées faute d'équilibre financier, suite à l'arrêt des subventions régionales et départementales. 2 collectifs restent néanmoins à l'étude.

Le Perray-en-Yvelines : maison à réhabiliter pour créer 3 logements – Studio, T2 et T3

Une promesse de vente a été signée en juin 24 pour une échéance à fin décembre 2024.

Le CA de SNL Yvelines avait validé le projet, mais la perte des subventions du Conseil Régional Ile-de-France et du Conseil départemental remettait en cause l'équilibre financier de l'opération.

Le délai de la promesse de vente a été prolongée. Après obtention d'une subvention supplémentaire de la mairie, et l'augmentation de l'allocation de fonds propres de l'association, l'acquisition a pu être finalisée en décembre 2025. Le chantier a débuté en janvier 2026 et nous oeuvrons pour une mise en service courant 2027.

L'Étang-la-Ville : maison avec petit jardin à réhabiliter pour créer 3 logements moyennant des travaux de surélévation.

SNL Yvelines a le soutien actif de la commune qui souhaite voir notre association acquérir cette maison.

Le Conseil d'Administrations de SNL Yvelines avait validé l'opération en 2024 mais la suppression du financement du Conseil Régional Ile-de-France et du Conseil Départemental a remis en cause la viabilité économique du projet.

Un financement de remplacement est à trouver. Cette opération nécessitera sans doute la mobilisation de fonds propres supplémentaires. Si l'opération se finalise rapidement, une mise en service peut être envisagée en 2028.

Pension de famille : où en sommes-nous ?

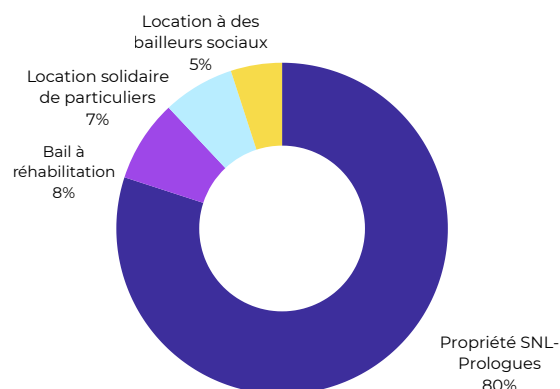
Les équipes salariées et bénévoles ont mobilisé beaucoup d'énergie et d'enthousiasme pour développer, pour SNL Yvelines, un nouveau type de logement : la pension de famille.

La fin de l'année a toutefois été marquée par l'abandon du projet de Villepreux, suite au désengagement de la mairie.

Nous recherchons désormais d'autres opportunités pour concrétiser la mise en œuvre d'une pension de famille.



Composition du parc de logements au 31/12/2025



4 logements totalement réhabilités

Le parc de SNL dans les Yvelines arrive à un âge où les coûts d'entretien et les charges d'énergie augmentent, et ceci malgré la forte implication des bénévoles travaux. De plus, les logements classés en Diagnostic de Performance Energétique G ne sont plus louables en l'état et les F ne le seront plus en 2028.

L'association, en lien avec SNL-Prologues, la foncière du mouvement, a engagé une **dynamique de réhabilitation** des logements avec comme axe prioritaire **l'enjeu énergétique**.

Dès libération d'un logement par le locataire en place, les logements en DPE F et G font désormais l'objet d'une rénovation complète avec pour objectif d'atteindre un classement D à minima.

Ces travaux importants (isolation des murs, remplacements des huisseries, des radiateurs, de la chaudière éventuellement) sont à la charge du propriétaire SNL-Prologues ; ils mobilisent fortement les salariés de l'équipe Entretien pour sélectionner et suivre les prestataires ainsi que les bénévoles travaux pour les finitions et les peintures. Tous s'efforcent d'anticiper autant que possible ces travaux, pour les commencer dès la libération du logement et ainsi réduire au maximum le temps d'indisponibilité de ces logements.

On observe une **nette amélioration de la situation des DPE** sur le parc de SNL Yvelines sur l'année 2025.

Perspective 2026

Pour continuer à développer son parc de logements passerelles en l'absence de certaines subventions publiques, SNL Yvelines a actualisé son plan de développement 2026-2028. Celui-ci prévoit de se focaliser sur la recherche de logements répondant aux critères suivants :

- Logements en **location avec abandon de loyer par des particuliers**, également dénommée « location solidaire ».
- Opportunités de **création de petits collectifs** par l'acquisition de maisons nécessitant des travaux de réhabilitation et d'amélioration du DPE, permettant de justifier d'une prestation de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion. Pour ces projets, les communes cibles sont soit des **communes carencées**, permettant d'obtenir des subventions plus importantes à l'acquisition, soit des communes où les GLS ont la volonté de disposer de davantage de logements : Bailly, Bois-d'Arcy, L'Étang-la-Ville, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Essarts-le-Roi, Marly-le-Roi, Noisy-le-Roi, Rambouillet, Versailles centre, Villepreux, Viroflay et Voisins-le-Bretonneux.

Il est essentiel de s'assurer d'un emplacement à proximité des transports en commun, avec un DPE au minimum D et des charges mensuelles faibles.

En parallèle, SNL Yvelines poursuit, avec SNL-Prologues, le **plan de rénovation énergétique** des logements classés F et G.

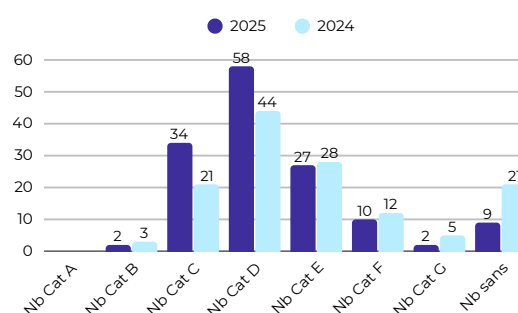
rénovation

118 k €

hors temps bénévole



Diagnostic de Performance Energétique



La **location avec abandon de loyer** permet au propriétaire d'obtenir une réduction d'impôts au même titre qu'un don aux associations accréditées. Pour le propriétaire, ce sont des soucis en moins, avec la garantie d'une gestion rigoureuse assurée par SNL Yvelines ainsi qu'un entretien régulier du logement, et la satisfaction que son bien accueille des personnes qui en ont besoin !



Zoom sur le gel des cofinancements de la Région Ile-de-France

En novembre 2024, par voie de communiqué de presse, Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, annonçait la suspension des cofinancements régionaux avec l'État pour l'année 2025.

Cette décision a un impact direct et majeur sur notre modèle de production de logements très sociaux, la participation financière de la Région représentant en moyenne 15 à 20% du coût total de nos opérations.

À l'échelle du mouvement SNL, ce gel représente un manque à gagner estimé à 4,2 millions d'euros, compromettant la réalisation de 121 logements déjà en cours de montage ou de programmation.

Ces projets sont pourtant déjà largement engagés : pour beaucoup, les biens sont acquis ou sous promesse de vente, les études techniques sont lancées et les demandes de subventions déposées. Sans le concours de la Région, ces opérations risquent de ne pas aboutir.

Dans les Yvelines, 2 projets portés par SNL ont été directement impactés, soit 6 logements pour lesquels une aide régionale était attendue.

Face à cette situation, plusieurs leviers sont activés pour sécuriser la poursuite des projets :

- Une aide exceptionnelle sur certaines opérations, en lien notre foncière SNL-Prologues,
- La recherche de financements alternatifs auprès de l'État et de mécènes,
- La mobilisation des Groupes Locaux de Solidarité (GLS) pour renforcer la collecte de dons.

Notre capacité à loger les personnes les plus vulnérables repose aujourd'hui plus que jamais sur la solidarité, la mobilisation citoyenne et l'engagement de nos partenaires.

LES LOCATAIRES

Rebond du nombre de départs et d'arrivées

En 2025, SNL Yvelines a accompagné **181 ménages**, contre 161 en 2024. Cette progression s'explique d'abord par la **mise en service de 7 nouveaux logements**, qui a accru la capacité d'accueil. Elle est également liée au **renforcement de l'équipe de travailleurs sociaux**, désormais au complet, permettant d'intensifier l'accompagnement et de réaliser davantage de relogements, notamment pour des ménages installés depuis plusieurs années. Enfin, le statut d'**opérateur AVDL** (Accompagnement Vers et Dans le Logement) depuis 2024 peut faciliter les attributions auprès des bailleurs.

On totalise cette année **52 arrivées et 43 départs**.

3 mutations internes ont également permis à des familles de mieux adapter leur logement à une situation familiale qui avait évolué.

Au 31 décembre 2025, 126 ménages vivaient dans un logement SNL Yvelines, dont 42 en attente d'un relogement durable, signe d'un système toujours sous tension.

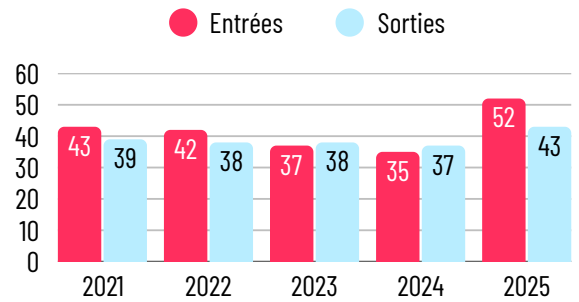
En 2025, le décès d'une locataire de Jouy-en-Josas nous a profondément touchés et rappelé le lien humain qui unit nos équipes aux personnes logées.

Un profil des ménages accueillis en évolution

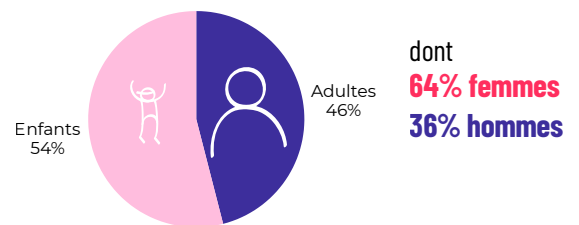
Les familles accueillies en 2025 confirment des tendances structurelles : une **majorité de familles monoparentales (50%) et de personnes seules (29%, dont deux tiers d'hommes)**. La part de ménages **victimes de violences intrafamiliales a nettement augmenté (31% contre 20% en 2024)**, en cohérence avec la priorité donnée par le Département à ces publics fragiles. De même, 23% des ménages accueillis comptent au moins une personne ayant le statut de réfugié, contre 17% l'année précédente.

Dans la grande majorité des cas, les ménages ont été **orientés par le SIAO78** (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), structure départementale pilotée par la Croix-Rouge qui coordonne l'ensemble des demandes de logement et d'hébergement dans les Yvelines.

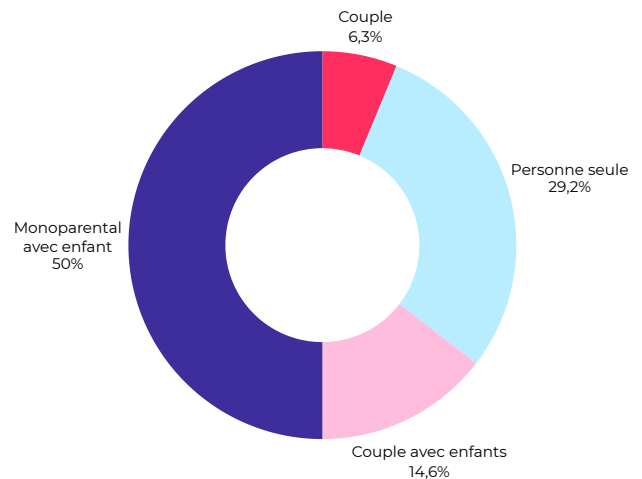
Mouvements annuels de locataires



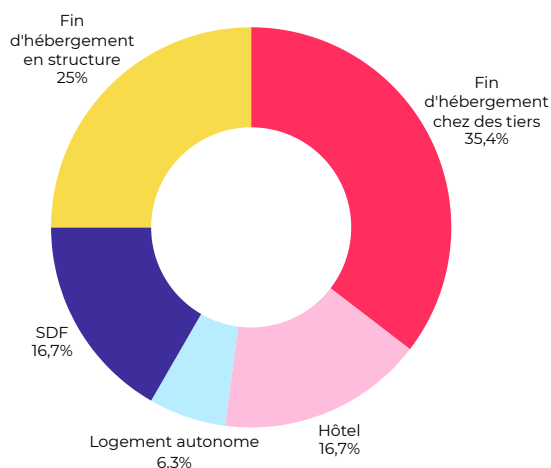
481 personnes logées en 2025



Composition des ménages arrivés en 2025



Situation des ménages avant leur arrivée à SNL en 2025



La durée de présence se stabilise après plusieurs années de hausse

Grâce à un accompagnement de qualité et malgré un contexte où le parc social demeure extrêmement contraint, **39 ménages ont accédé à un logement durable** en 2025 (soit près de 90% des ménages sortants), dont 9 après plus de quatre ans en logement d'insertion.

La durée de séjour en logement SNL se stabilise à **2 ans et 10 mois** en moyenne après plusieurs années de hausse (2 ans et 3 mois en 2022).

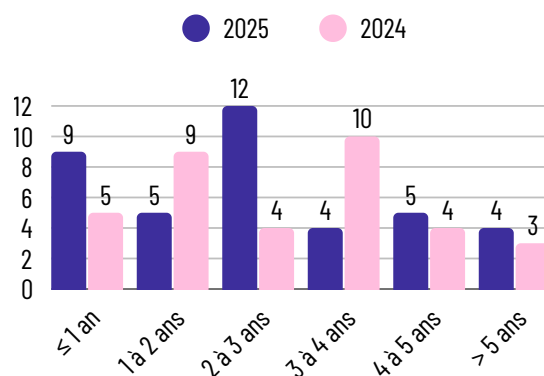
La COMED

Le DALO (Droit Au Logement Opposable) a été instauré par la loi du 5 mars 2007, modifiée par la loi du 25 mars 2009. Il vise à garantir le droit à un logement décent et indépendant, à toute personne qui n'est pas en mesure d'y accéder par ses propres moyens ou de s'y maintenir.

Le DALO s'exerce par un recours amiable devant une COMED (commission de médiation) instituée dans chaque département. Cette Commission se prononce sur le caractère prioritaire de la demande et l'urgence qu'il y a à attribuer un logement au requérant, et désigne au préfet les personnes qu'il convient de reloger.

SNL Yvelines siège dans la COMED des Yvelines, et est représenté alternativement par 3 bénévoles : Anne DULIOUST, Odille GUERIN, Geneviève TELLIER. Qu'elles soient vivement remerciées pour leur engagement dans cette mission exigeante mais très importante pour soutenir les personnes dans leur recherche de logement.

Durée de présence des locataires sortis de SNL en 2025



Part des ménages relogés dans un logement pérenne

Sur l'année 2025 : **89,7%**

Depuis 1997 : **90,4%**

La famille Toure témoigne

En 2021, nous sommes arrivés dans un logement de SNL Yvelines situé près de la gare de Montigny après avoir passé quelques temps difficiles dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale à Trappes. Ce logement n'était pas spécialement grand mais il nous a permis de nous stabiliser dans un premier temps.

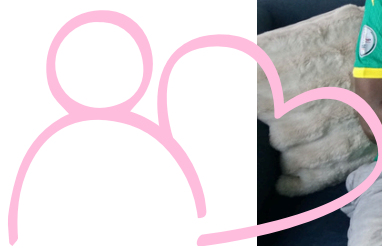
Au-delà du logement, ce qui est bien lorsqu'on est à SNL, c'est l'accompagnement des bénévoles (Alain et Geneviève) et celui du travailleur social (Sophie). Au fur et à mesure du temps, ils sont devenus des membres de la famille.

Au moment de pouvoir être relogés, nous avons eu deux propositions à Trappes et à Montigny qui n'ont pas pu se faire. En octobre 2025, la troisième proposition a été la bonne !

Malgré le stress de quitter SNL, nous avons pu emménager dans un appartement à Guyancourt dans un quartier calme. On est maintenant à l'aise ici !

Depuis, nous sommes toujours en lien avec les bénévoles et Sophie. Nous avons offert un repas sénégalais aux salariés de l'association, une façon à nous de les remercier pour tout l'accompagnement, l'accueil et la bienveillance qu'ils ont eus auprès de nous durant notre passage à SNL.

On n'oubliera jamais SNL.



L'accueil régulier de nouveaux bénévoles

En 2025, l'équipe siège a continué à accompagner les groupes dans leur recherche de nouveaux bénévoles. Les rencontres et échanges lors des forums des associations, les réseaux personnels de chaque bénévole et les annonces publiées sur les sites spécialisés ont favorisé l'arrivée de nouveaux membres.

Ainsi, **27 nouveaux adhérents** ont été accueillis et ont rejoint les équipes locales de façon active pour répondre aux différentes missions : pour exemple, 16 ont choisi l'accompagnement, 7 s'investissent dans l'entretien des logements, 2 soutiennent l'organisation d'évènements ainsi que la collecte de dons. L'équipe Accueil au siège a également été consolidée grâce à l'arrivée de 2 nouvelles volontaires.

Alors que certaines associations ont manifestement des difficultés à intégrer de nouveaux bénévoles depuis quelques années, notre engagement permanent a permis de renforcer régulièrement les groupes de notre association. SNL Yvelines veille à bien accompagner les bénévoles, à créer des relations interpersonnelles de qualité pour impliquer et fidéliser chacun de ses membres.

Quelques données sur les nouveaux bénévoles en 2025 :

- 10 hommes (9 en 2024) et 17 femmes (21 en 2024)
- 14 ont moins de 60 ans contre 16 en 2024.

Bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui nous ont rejoints en 2025 !

Malheureusement, d'autres bénévoles ayant quitté SNL, le nombre total de bénévoles a diminué en 2025. Il conviendra en 2026 de poursuivre et renforcer notre action pour rechercher de nouveaux bénévoles.

Des bénévoles accueillis et accompagnés

Depuis plusieurs années, dans le cadre d'un parcours d'intégration, SNL Yvelines a choisi **d'accueillir les nouveaux bénévoles à la Maison SNL de Montigny-le-Bretonneux**. Cette étape leur permet de **s'approprier notre projet et nos valeurs**, de comprendre aisément notre organisation, notre fonctionnement et les missions proposées, de faire connaissance avec l'équipe salariée, de renforcer la cohésion entre tous les membres et de **consolider l'engagement pris**.

Outre un **entretien individuel** planifié, **plusieurs étapes successives** et indispensables facilitent la clarification du rôle et le cadrage de la mission choisie. Ainsi, chaque nouvel arrivant, selon son futur rôle, rencontre le travailleur social du Groupe Local de Solidarité, le référent Entretien des logements, le référent Collecte, le référent Communication ou le référent Prospection.

La session «Sensibilisation à l'accompagnement» offre un espace d'échanges sur les pratiques de chacun et permet de répondre aux questions soulevées.

Cette première année n'est toutefois qu'une étape: **des formations, des rencontres et des ateliers sont régulièrement proposés** pour consolider l'ancrage de chacun et renforcer le lien avec l'association. Ce parcours structuré crée une relation de confiance, donne du sens à l'engagement et nourrit durablement la motivation des bénévoles.

Michelle témoigne sur les formations

J'ai suivi deux formations Astrée : l'écoute active et animer une équipe. Ces formations nous aident sur l'accompagnement de nos locataires : apprendre à dire non, ne pas être intrusif, ne pas faire à la place mais aider à construire.

Ces formations permettent aussi de se rencontrer et de se connaître entre GLS, de partager nos problèmes ou nos expériences positives, de nous redonner de l'énergie et du recul afin de bien accomplir notre mission d'accompagnement.

Un collectif très productif, notre séminaire salariés-bénévoles de novembre 2025

Nous étions plus de 80 personnes, membres de SNL Yvelines, ce 25 novembre 2025, avec un objectif commun : travailler ensemble pour optimiser notre action collective.

La matinée a été consacrée à réfléchir aux valeurs qui nous animent. Après de nombreux échanges, dessins, votes, nous sommes finalement arrivés tous ensemble à nous accorder pour retenir quatre valeurs :

- **L'humanité au cœur**
- **La bienveillance**
- **Le respect**
- **L'engagement**

Mais ce n'est pas tout d'avoir des valeurs, encore faut-il les traduire en actes ! L'après-midi a donc été consacré à nous accorder sur les comportements concrets que sous-tendent ces valeurs.

Là encore, les discussions ont été riches, passionnées, mais tous les sous-groupes ont pu faire des recommandations. Celles-ci ont été synthétisées en **bonnes pratiques**, qui ont ensuite été diffusées à l'ensemble des membres de SNL Yvelines.

Nous nous sommes quittés en nous promettant de nous réunir régulièrement pour continuer cette démarche de réflexion collective.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2026, et je m'en réjouis tant cette expérience m'a apporté et me paraît importante pour consolider nos liens et notre engagement au projet de SNL.

Elizabeth

Les ateliers collectifs



Les ateliers collectifs à SNL Yvelines sont des **moments importants de partage entre locataires, bénévoles et salariés**. Il y en a trois par an et ils portent sur des sujets du quotidien dans le logement SNL. Ces ateliers sont préparés par des bénévoles et des salariés, à la fois pour transmettre des informations et pour favoriser le partage d'expériences.

L'atelier « **L'éco, c'est quoi ?** » traite des bonnes pratiques pour réaliser des économies d'eau, d'électricité et de chauffage, ainsi que des gestes utiles pour y parvenir.

L'atelier « **Bien être chez soi** » aborde les bonnes pratiques en matière de sécurité, d'entretien et d'aération du logement.

L'atelier « **Penser mon futur chez moi** » traite de l'étape ultime qu'est le relogement dans le parc social : sensibilisation aux tâches à effectuer avant et après le déménagement, aménagement de l'espace intérieur dans un logement durable et démarches administratives.

Nos anciens locataires continuent de nous accompagner !



Jean-Paul est un ancien locataire de Beynes qui a trouvé un travail comme chargé de maintenance à l'hôtel Zénitude de Magny-les-Hameaux. À ce titre, il s'est occupé du remplacement de la literie de cet hôtel, soit environ 200 lits qui devaient être mis au rebut avec leurs matelas. Ceux-ci avaient été acquis il y a seulement quatre ans et la plupart étaient en excellent état. Mais qu'en faire ?

Jean-Paul a pensé à SNL et aux nouveaux locataires, dont la plupart arrivent sans mobilier et seront heureux de disposer d'un lit confortable à leur arrivée.

C'est ainsi que des bénévoles de plusieurs GLS sont allés chercher sommiers et matelas que Jean-Paul avait préparés à leur attention. Il les a également aidés à charger les équipements dans leurs véhicules.

Pour Jean-Paul, la solidarité SNL n'est pas un vain mot.

Un grand merci à lui !

Le témoignage de Janic



Il y a 25 ans, interpellée par Charles-Henri Savouré et Denis Primard par leurs investissements à SNL, j'envisage de créer un GLS dans la commune de Villepreux.

Après avoir contacté quelques amis qui ont répondu favorablement à ce projet, nous le mettons en route. Etant nouvellement élue adjointe chargée aux affaires sociales de la commune, j'ai très rapidement laissé le groupe se gérer pour ne pas mélanger ces deux rôles.

J'y reviendrai quelque temps plus tard, ce qui donnera l'occasion **de multiples rencontres et de belles histoires** :

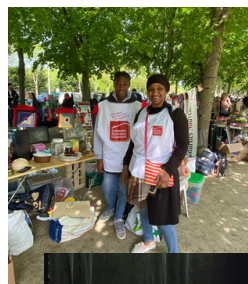
- aider un futur locataire à sortir d'un parking sous-terrain avec toutes ses affaires dans des sacs poubelles et l'installer dans son studio,
- accompagner une maman à trouver une place en crèche,
- festoyer au cours d'un magnifique couscous cuisiné par des femmes marocaines et partagé avec les bénévoles et donateurs,
- chanter tous ensemble autour d'un pique-nique à la pépinière,
- discuter avec une locataire et sa fille sur nos différentes religions (musulmans – catholiques) et conclure : « **l'important, c'est d'aimer** ».
- Il y aurait encore beaucoup d'autres souvenirs mais il faut aussi les laisser enfouis.

Alors si vous ne savez pas comment occuper vos loisirs, **prenez contact avec Solidarités Nouvelles pour le Logement, vous ne serez pas déçus et garderez plein de bonheur dans vos cœurs.**

L'ACTION DES GROUPES LOCAUX DE SOLIDARITE

20 GLS où se nouent des liens de solidarité

Les GLS, Groupes Locaux de Solidarité, continuent chaque année l'ensemble de leurs activités, qu'il s'agisse de l'accueil des arrivants, de l'accompagnement quotidien ou de l'organisation d'événements pour **resserrer les liens entre locataires et bénévoles**. L'année a ainsi été ponctuée par de nombreux événements organisés par les GLS : galettes en début d'année, pique-niques lors des beaux jours, goûters de Noël, jardinage ou réfection d'appartements, mais aussi visites du musée du Louvre et du château de Versailles.



20 GLS actifs auprès du public

Les GLS se sont également investis dans des **événements destinés à faire connaître l'association** : forums de rentrée dans de nombreuses communes, tenue de stands ou de brocantes, vide-greniers, opération « Paquets-cadeaux » de Montigny au Furet du Nord, vente de délicieuses confitures, sans oublier l'exposition-vente des artistes d'Hélium de la Vallée de Chevreuse, en collaboration avec SNL Essonne.

De **nombreux spectacles ont également été organisés** : concerts, pièces de théâtre, ciné-club et, bien sûr, le traditionnel loto de Saint-Quentin-en-Yvelines-Est ou le cabaret de Saint-Nom-la-Bretèche.

En mars, une **table ronde sur le mal-logement** a réuni Béatrice Piron, députée de la 3e circonscription des Yvelines, Christophe Robert, délégué général de la Fondation pour le logement des défavorisés, et Thomas Bertaud, directeur de SNL Yvelines.

Notons également de belles cérémonies pour **l'inauguration de nouveaux logements** à Louveciennes, en présence de la maire Marie-Dominique Parisot, ainsi que d'un appartement à L'Étang-la-Ville, en présence du maire Daniel Cornalba.

A Noël tous les GLS se mobilisent au Furet....

Pendant deux semaines, bénévoles et locataires de SNL Yvelines se sont relayés comme chaque année **au Furet du Nord de Saint-Quentin-en-Yvelines pour emballer des cadeaux...** et surtout pour aller à la rencontre du public. Une opération solidaire, riche en échanges et en témoignages, que nous vous invitons à prolonger ici.

Avec près de 10 heures de présence quotidienne, cette opération a permis de rencontrer de nombreuses personnes qui ne connaissaient pas SNL. Ces échanges ont été l'occasion de montrer concrètement la vitalité de notre action et la diversité des parcours que nous accompagnons.

Au-delà de la contribution versée en échange de l'emballage des cadeaux, de nombreux échanges ont eu lieu avec les clients. **Ces conversations ont souvent mis en lumière une réalité simple et largement partagée : l'importance d'avoir un logement.** Disposer d'une adresse stable apparaît comme un élément essentiel pour la sécurité et l'équilibre d'une personne ou d'une famille.

Quelques témoignages :

"J'ai découvert l'activité d'emballage de cadeaux et apprécié les échanges avec les clients et le personnel du Furet, leurs sourires et leur attention au stand SNL. L'expérience m'a donné envie de participer à nouveau l'an prochain."

"Cette action permet de mieux faire connaître SNL et de montrer concrètement les situations des locataires que nous accompagnons. Elle montre que nous pouvons agir et créer du lien."

"Faire les paquets cadeaux a été une expérience riche en rencontres et en sourires. Ces journées apportent beaucoup de joie et permettent de constater concrètement l'impact de l'action auprès du public."

LES DONATEURS

1054 donateurs
en 2025

Une collecte en hausse régulière

2025 est un bon cru pour la collecte, avec une recette d'environ 346 000 € (dons, transformation de prêts en dons, intérêts des livrets solidaires, abandons de frais), du même ordre qu'en 2024.

Un grand merci à tous nos donateurs pour leur engagement et leur fidélité.

L'évolution des modes de paiement se poursuit : les dons en ligne augmentent de 11% et dépassent pour la première fois les chèques ; les virements progressent aussi (+18%), ainsi que les dons récurrents (prélèvement, don en ligne récurrent ou virements automatiques), gage de régularité (+4%).

Ces bons résultats sont à mettre au crédit de nos bénévoles qui font un remarquable travail de proximité. Il faut souligner que **les frais engagés pour la collecte sont négligeables** (moins de 1 % des dons collectés, lorsque pour la plupart des grandes associations, ces frais sont souvent au-delà de 20%).

Malheureusement le nombre de donateurs a diminué de près de 6%, cela étant heureusement compensé par la hausse du don moyen.

Les recettes de manifestations sont en très forte hausse (+25%), à plus de 37 000 € là encore grâce à la mobilisation des bénévoles.

Les locations solidaires (ou abandons de loyer) sont également en hausse sensible, de 13%. C'est ainsi que 10 logements sont mis à disposition de SNL par des propriétaires privés.

La collecte 2025

346 207 €

Don moyen : 290 €

Don médian : 150 €

+4% de prélèvements



La collecte, comment cela se passe-t-il à Viroflay ?

Au sein de SNL Yvelines, la collecte de dons est en grande partie confiée aux Groupes Locaux de Solidarité et est organisée à l'initiative de chaque équipe locale.

Le Groupe de Viroflay organise **chaque année**, dès le mois de septembre, **une collecte de proximité**.

La méthode est simple : nous nous réunissons autour d'un café dans une ambiance chaleureuse et efficace. Un courrier individuel, élaboré au préalable par des bénévoles de la Maison SNL de Montigny-le-Bretonneux, est mis sous pli et adressé à tous les donateurs fidèles connus du groupe. Nous profitons de cet envoi pour remercier personnellement nos bienfaiteurs par quelques mots manuscrits.

Nous nous partageons la rédaction des enveloppes, le pliage et le pointage. Nous sommes souvent 7 ou 8 bénévoles. Les donateurs sont généralement des particuliers sollicités dans le réseau familial, amical et professionnel de chaque bénévole.

Nous profitons de l'arrivée de nouveaux bénévoles dans le groupe pour les inciter à prospecter autour d'eux.

Lorsque ce petit travail se termine, nous nous répartissons la distribution des enveloppes, chacun jouant ensuite le rôle de «facteur» dans son propre quartier ce qui permet de minimiser le coût postal.

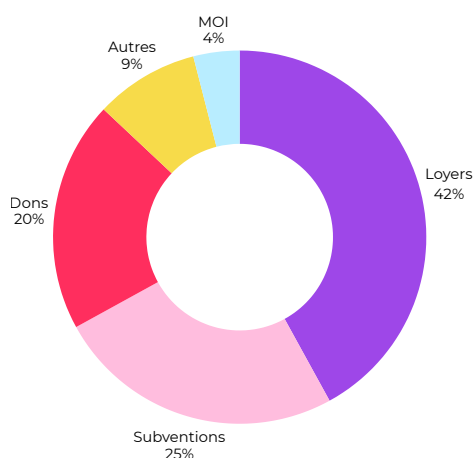
C'est toujours un moment de partage sympathique qui ne nous mobilise qu'une petite matinée par an.

LE RAPPORT FINANCIER 2025

COMPTE DE RÉSULTAT

L'année 2025 se termine avec un **excédent de 29 502 €**, soit environ la moitié de l'excédent enregistré en 2024. **Cependant ce résultat nous semble satisfaisant compte tenu de l'augmentation de nos charges externes. Il est obtenu grâce à la gestion très rigoureuse et au maintien d'un très bon niveau de collecte.**

Répartition des produits d'exploitation



Remarque : les subventions incluent les contributions financières d'autres organismes

PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits d'exploitation est en hausse d'environ 9 % par rapport à 2024, pour atteindre 1703 k€.

Loyers

Les loyers facturés augmentent de plus de 3 % par rapport à 2024, du fait de la revalorisation des loyers et de la mise en service de nouveaux logements en cours d'année. Ceci comprend à la fois les loyers, les charges locatives et les assurances.

Produit des manifestations

Les produits de manifestations sont en forte hausse à 44 741 €, ce qui témoigne de la vitalité de nos GLS. Déduction faite des frais engagés, le bénéfice des manifestations passe de 29 711 € en 2024 à 37 315 € cette année, soit une hausse de plus de 25 %.

M.O.I.

La facturation à SNL-Prologues s'établit à 64 844 €, en forte hausse par rapport à 2024 (+83 %). Elle inclut les prestations liées à la rénovation complète des logements classés F ou G.

Subventions

En 2025, nous avons perçu 281 221,92 € du Conseil départemental, soit un peu moins de 97 mesures de 2 911,20 € chacune.

18 communes nous ont soutenus en 2025, pour un montant total de 17 650 €, en hausse de près de 15 % par rapport à 2024, grâce à la mobilisation de la plupart des GLS.

Dons

Les dons s'élèvent à 345 207 € (dont 320 € dédiés à l'investissement), à comparer aux 347 627 € de l'année 2024.

Contributions financières d'autres organismes

Il s'agit des subventions versées à SNL Union ou à SNL-Prologues, ensuite réparties entre les entités SNL. En 2025, SNL Yvelines a perçu des contributions financières pour un total de 107 438 € :

- 27 720 € de la DRIEETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) pour l'accompagnement social des réfugiés,
- 1 718 € de Wake Up Café, pour l'accompagnement des personnes sortant de détention,
- 78 000 € au titre de l'AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), subvention d'État pour l'accompagnement des locataires présents depuis plus de trois ans.

Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Les reprises sur provisions pour risques et charges ont augmenté à 47 849 € cette année, contre 31 680 € l'année dernière. Les reprises sur provisions pour créances douteuses ont également augmenté à 22 601 €, contre 10 511 € en 2024. Le total des reprises s'élève donc à 70 451 €.

À la suite de l'évolution du plan comptable, les transferts de charges sont désormais comptabilisés en « Autres produits ».

Autres produits

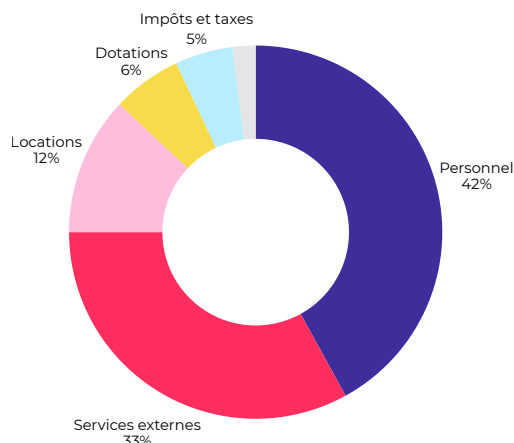
Les autres produits comprennent :

- les produits de gestion courante pour 1 819 €,
- les remboursements de la FAS (vacance, impayés, procédures) pour 18 714 € (contre 21 089 € en 2024).

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en hausse d'un peu plus de 10% par rapport à 2024, pour atteindre 1681k€.

Répartition des charges d'exploitation



Consommation (eau, électricité, sous-traitance,...)

Ce poste est en hausse, passant de 13830€ en 2024 à 14978€ en 2025.

Loyers (SNL-Prologues, bailleurs, propriétaires privés)

Ce poste regroupe les loyers versés aux propriétaires de nos logements, principalement notre foncière SNL-Prologues, ainsi que quelques bailleurs sociaux (comme «Moulin Vert») qui mettent des logements à notre disposition. Le montant s'élève à 206005€, soit une hausse de 9% par rapport à l'année précédente (188925€), en lien avec la hausse des loyers et la mise en service de nouveaux logements.

Charges d'entretien des logements non récupérables

Après une année exceptionnellement basse en 2024, les charges d'entretien sont en forte hausse cette année : 148470€ contre 106875€ en 2024. Cela est dû en particulier aux entretiens et réparations avant l'arrivée de nouveaux locataires, qui passent de 4243€ en 2024 (montant exceptionnellement faible) à 38375€ cette année. Il faut toutefois noter que, sans l'apport des bénévoles travaux, ce montant serait bien plus élevé.

Charges locatives (récupérables et non récupérables) et primes d'assurance non récupérables

Poste important 279579€ : cette année, en hausse de plus de 11% par rapport à 2024 (251284€).

Autres charges (honoraires, frais de déplacement, formation, etc.)

Le montant total de ces charges est de 110780€, contre 92863€ en 2024. Cependant, à la suite de l'évolution du plan comptable, ce poste inclut désormais la cotisation à SNL Union (29987€, quasi identique à 2024). À périmètre constant, on observe donc une baisse de 13%.

Impôts et taxes

Le montant s'élève à 81073€ cette année, contre 77672€ en 2024, soit une augmentation de plus de 4%. Cela est dû principalement à la hausse de la taxe sur les salaires (+9%).

Salaires et traitements (avec charges sociales)

Les frais de personnel s'élèvent à 713264€, en augmentation d'un peu moins de 6%. Le nombre de salariés équivalent temps plein (ETP) est passé de 11,76 en 2024 à 12,74, suite à une embauche.

Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Les dotations aux amortissements immobiliers sont en légère baisse (un peu plus de 4%).

La dotation aux provisions pour loyers douteux, liée au risque d'impayés, est en hausse d'environ 20% par rapport à 2024. La provision se concentre sur quelques locataires ayant une dette importante.

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour risques et charges augmentent de 22%, et celles pour retraite d'environ 28%.

Autres charges

Les pertes définitives de loyers étaient exceptionnellement faibles l'année dernière (2759€). Le montant 2025 (10327€) est plus élevé.

À la suite de l'évolution du plan comptable, les autres charges incluent désormais la valeur comptable des parts SNL-Prologues cédées par un donateur, soit 20000€, qui étaient auparavant comptabilisées en charges exceptionnelles.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation 2025 s'établit à +22158,63€, en baisse sensible par rapport à 2024, mais il reste positif.

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Produits financiers

Ils sont quasi identiques à ceux de 2024, à 20100€.

Charges financières

Il s'agit essentiellement des intérêts sur l'emprunt long terme pour l'achat des bureaux, soit 986€, en baisse d'un peu plus de 600€ par rapport à l'année dernière.

RÉSULTAT FINANCIER

Il est en légère hausse à 19114€, contre 18580€ l'année dernière.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

À la suite de l'évolution du plan comptable, les produits et charges exceptionnels sont désormais intégrés dans les charges et produits d'exploitation.

RÉSULTAT GLOBAL

Le résultat global s'établit à 29502,46€.

COMPTE DE RÉSULTAT

En €

	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2023
	12.74 ETP	11.76 ETP	11.60 ETP
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	0	0	0
Ventes de prestations de services	823 116	761 237	698 478
Loyers	511 905	499 178	477 185
Récupération charges locatives et assurance	201 626	191 037	172 593
Produits manifestations	44 741	35 524	28 299
Facturation à SNL Prologues	64 844	35 499	20 400
Concours publics et subventions d'exploitation	316 695	284 969	324 781
FSL accompagnement	281 222	264 919	302 765
Subventions communales	17 650	15 550	13 350
Aides à l'emploi	17 824	4 500	8 667
Ressources liées à la générosité du public (dons manuels, mécénats, legs, donations et assurances-vie)	345 207	347 627	361 452
Contributions financières	107 438	109 232	29 740
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	70 451	65 402	121 619
Utilisations des fonds dédiés	0	0	0
Autres produits	40 533	763	272
TOTAL I	1 703 440	1 569 231	1 536 342
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	0	0	0
Variation de stock	0	0	0
Autres achats et charges externes	759 812	653 778	675 702
Fluides, fournitures sous-traitance	14 978	13 830	12 980
Loyers	206 005	188 925	182 773
Entretien logements non récupérables	148 470	106 875	135 144
Charges locatives récupérables et provision	219 325	191 443	176 424
Charges locatives non récupérables	40 922	42 088	42 690
Primes assurances non récupérables	19 333	17 754	16 997
Honoraires	20 058	18 443	28 207
Pub + Relation publique + Documentation + Annonce	10 261	9 252	5 686
Divers (pourboires, dons courants)	400	-	-
Frais déplacements	27 479	33 060	41 947
Frais réunion/réception	346	246	0
Frais postaux et de télécommunications	10 433	10 110	10 151
Autres frais (cotisations, sces bancaires...)	39 377	9 098	9 009
Formation des salariés et bénévoles	2 428	12 654	13 694
Aides financières	0	0	-4 162
Impôts, taxes et versements assimilés	81 073	77 672	69 015
Salaires et traitements	503 207	475 234	460 670
Charges sociales	210 057	199 745	189 120
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	61 877	58 147	51 468
Dotations aux provisions	34 917	28 229	59 047
Reports en fonds dédiés	0	0	0
Autres charges	30 338	33 096	45 047
Autres charges diverses	30 338	3 260	14 349
Cotisation SNL Union	0	29 836	30 698
TOTAL II	1 681 282	1 525 902	1 545 907
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	22 159	43 329	-9 565
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés	19 968	20 182	15 100
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	132	0	228
TOTAL III	20 100	20 182	15 328
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées	986	1 564	2 134
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	38	0
TOTAL IV	986	1 602	2 134
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	19 114	18 580	13 193
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	41 272	61 909	3 628
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		1 105	2 396
Sur opérations en capital		29 824	30 028
TOTAL V	0	30 928	32 424
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		0	0
Sur opérations en capital		20 000	20 000
TOTAL VI	0	20 000	20 000
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	10 928	12 424
Participation des salariés aux résultats (VII) - Impôts sur les bénéfices (VIII)	11 770	11 389	9 400
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 723 540	1 620 341	1 584 094
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII - VIII)	1 694 038	1 558 893	1 577 442
EXCÉDENT OU DÉFICIT	29 502	61 448	6 653

BILAN

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations corporelles et incorporelles

Légère diminution de ce poste, qui s'élève à 537 390€, en raison de l'amortissement des immobilisations corporelles.

Immobilisations financières

- **Actions SNL-Prologues** : en 2025, SNL Yvelines a acquis 1050 parts à 200€ de SNL-Prologues chacune, portant notre total d'actions à 20 651.
- **Parts Crédit Coopératif** : les intérêts de parts du Crédit Coopératif (6 756€ en 2024-2025) sont automatiquement réinvestis. Nous détenons désormais 22 885 parts, pour un montant total de 348 996,25€.

ACTIF CIRCULANT

Il est composé essentiellement de comptes à terme pour 506 756€ et de disponibilités pour 518 211€.

PASSIF

Fonds propres

D'un montant de 5 347 863€, les fonds propres sont en augmentation de 196 799€.

Réserves

Les réserves augmentent à 4 973 799€ (+119 948€). La réserve «projets à venir» diminue sensiblement, passant de 246 339€ à 179 953€, tandis que les réserves diverses augmentent à 829 962€ (+119 522€). Le niveau des réserves reste satisfaisant et permet de financer les projets en cours et à venir.

Subventions d'investissement

Diminution sensible de ce poste, qui passe à 63 016€ (-98 23€), du fait de l'amortissement progressif des subventions.

Emprunts et dettes financières diverses

Ce poste, d'un montant de 722 977€, est en augmentation de 83 807€, mais reste inférieur au niveau de 2023.

En €	2025			2024	2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	6 681	6 681	0	0	0
Concessions, brevets, et droits similaires	6 681	6 681	0	0	0
Immobilisations corporelles	920 322	382 932	537 390	568 499	595 749
Terrains	227 316		227 316	227 316	227 316
Constructions	536 952	257 011	279 940	299 658	319 376
Autres	156 054	125 920	30 134	41 525	49 056
Immobilisations financières	4 544 841	0	4 544 841	4 328 899	4 256 488
Participations et Créances rattachées	4 479 305	0	4 479 305	4 262 646	4 189 169
<i>Actions SNL-Prologues</i>	4 130 200	0	4 130 200	3 920 200	3 853 400
<i>Parts Crédit Coopératif</i>	348 996	0	348 996	342 241	335 576
Autres	109	0	109	0	0
Prêts	20 245	0	20 245	25 245	31 098
Autres	45 291	0	45 291	41 008	36 220
TOTAL I	5 471 844	389 612	5 082 232	4 897 398	4 852 237
ACTIF CIRCULANT					
Créances	175 604	69 021	106 583	181 473	95 395
Créances clients, usagers et comptes rattachés	107 196	69 021	38 174	35 675	32 451
Autres	68 408	0	68 408	145 798	62 944
Valeurs mobilières de placement	506 756	0	506 756	506 216	506 406
Disponibilités	518 211	0	518 211	501 472	662 935
Charges constatées d'avance	0	0	0	36 668	1 641
TOTAL II	1 200 571	69 021	1 131 549	1 225 829	1 266 377
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	6 672 415	458 634	6 213 781	6 123 227	6 118 614
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise	220 000		220 000	220 000	220 000
Fonds propres complémentaires		220 000		220 000	220 000
Fonds propres avec droit de reprise	0		58 500	0	0
Fonds propres complémentaires		0		58 500	0
Réserves	4 973 799		4 853 851	4 847 198	4 847 198
<i>Réserves d'acquisition</i>		3 920 166		3 853 353	3 700 466
<i>Réserves pour projets à venir</i>		179 953		246 339	398 926
<i>Réserves d'acquisition propre au siège</i>		43 718		43 718	43 718
<i>Réserves diverses</i>		829 962		710 440	704 088
Report à nouveau	61 545		61 545	61 545	61 545
Excédent ou déficit de l'exercice	29 502		61 448	6 653	6 653
Situation nette (sous total)	5 284 847		5 255 345	5 135 396	5 135 396
Subventions d'investissement	63 016		72 839	82 663	82 663
TOTAL I	5 347 863		5 328 184	5 218 060	5 218 060
FONDS REPORTES ET DEDIES					
Fonds dédiés	0		0	0	0
TOTAL II	0		0	0	0
PROVISIONS					
Provisions pour risques	0		99 765	109 254	109 254
Provisions pour charges	142 941		56 108	50 071	50 071
TOTAL III	142 941		155 873	159 325	159 325
DETTES					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 748		94 289	135 252	135 252
Emprunts et dettes financières diverses	162 000		344 014	394 779	394 779
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 965		53 575	69 650	69 650
Dettes fiscales et sociales	136 535		145 463	133 310	133 310
Autres dettes	315 729		1 829	8 239	8 239
TOTAL IV	722 977		639 170	741 230	741 230
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	6 213 781		6 123 227	6 118 615	6 118 615

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Ce tableau reprend le compte de résultat et présente les produits par origine ainsi que les charges par destination, avec le montant des dons mobilisés pour les financer.

Le total des produits se répartit entre :

- 345207€ provenant de la générosité du public,
- 991187€ n'en provenant pas,
- 316695€ issus des subventions perçues dans le cadre du financement courant,
- le reste correspondant aux reprises sur provisions.

Dans la partie «charges», on peut lire (en 2^e colonne) de quelle manière les fonds issus de la générosité du public ont été utilisés :

- 315705€ ont été mobilisés pour financer les charges de l'année, dont :
 - 280162€ pour les missions sociales,
 - 12325€ consacrés à la recherche de fonds,
 - 23218€ pour couvrir les frais de fonctionnement.

Il reste donc 29502€ à affecter.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION En €	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC	345 207	345 207	347 627	347 627
1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
1.2 Dons, legs et mécénat	345 207	345 207	347 627	347 627
Dons manuels	345 207	345 207	347 627	347 627
Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	0
Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC	991 187		935 729	
2.1 Cotisations sans contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	107 438		109 232	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	883 749		826 497	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	316 695		294 793	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	70 451	0	42 192	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	0	0	0
TOTAL	1 723 540	345 207	1 620 341	347 627
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 579 690	280 162	1 416 282	214 304
1.1 Réalisées en France	1 579 690	280 162	1 416 282	214 304
Actions réalisées par l'organisme	1 579 690	280 162	1 416 282	214 304
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 651	12 325	11 909	11 712
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 515	3 483	3 350	3 331
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	9 135	8 842	8 559	8 381
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	24 242	23 218	91 083	60 163
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	65 685	0	28 229	0
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	11 770		11 389	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	0	0
TOTAL	1 694 038	315 705	1 558 893	286 179
EXCEDENT OU DEFICIT	29 502	29 502	61 448	61 448

CROD EN NATURE

Le CROD en nature concerne les dons en nature par destination. Pour SNL Yvelines, il s'agit de la valorisation du bénévolat et des abandons de loyer.

- Valorisation du bénévolat : 1002610€ en hausse de près de 8% par rapport à l'année dernière. Cette progression résulte de l'augmentation du nombre d'heures de bénévolat en 2025. Cela représente l'équivalent de 26 ETP (1421h/an/ETP).
- Abandons de loyer : 96116€, en hausse de presque 13%.

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE En €	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 098 726	1 098 726	1 015 339	1 015 339
Bénévolat	1 002 610	1 002 610	930 102	930 102
Prestations en nature	0	0	0	0
Dons en nature	96 116	96 116	85 237	85 237
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0		0	
Prestations en nature	0		0	
Dons en nature	0		0	
TOTAL	1 098 726	1 098 726	1 015 339	1 015 339
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	827 818	827 818	749 299	749 299
Réalisées en France	827 818	827 818	749 299	749 299
Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	59 359	59 359	52 927	52 927
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	211 549	211 549	213 113	213 113
TOTAL	1 098 726	1 098 726	1 015 339	1 015 339

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

(LOI N° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

Ce tableau reprend le montant total des dons et détaille leur utilisation par destination. Il permet de connaître le montant des dons en réserve à la fin de l'exercice.

On notera que les frais d'appel à la générosité du public s'élèvent à 3 483 €, soit environ 1% des dons reçus.

EMPLOIS PAR DESTINATION	En €	EXERCICE	EXERCICE	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE	EXERCICE
		2025	2024			2025
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES		280 162	214 304	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	345 207	347 627
1.1 Réalisées en France		280 162	214 304	1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
Actions réalisées par l'organisme		280 162	214 304	1.2 Dons, legs et mécénats	345 207	347 627
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		0	0	Dons manuels	345 207	347 627
1.2 Réalisées à l'étranger		0	0	Legs, donations et assurances-vie	0	0
Actions réalisées par l'organisme		0	0	Mécénats	0	0
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		12 325	11 712			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		3 483	3 331			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		8 842	8 381			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		23 218	60 163			
TOTAL DES EMPLOIS		315 705	286 179	TOTAL DES RESSOURCES	345 207	347 627
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		0	0	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		29 502	61 448	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		345 207	347 627	TOTAL	345 207	347 627
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 009 915	956 779
				(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	29 502	61 448
				(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-209 904	-8 312
				RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	829 514	1 009 915

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR NATURE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	En €	EXERCICE	EXERCICE	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE
		2025	2024			2025
EMPLOIS DE L'EXERCICE				RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		827 818	749 299	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 098 726	1 015 339
Réalisées en France		827 818	749 299	Bénévolat	1 002 610	930 102
Réalisées à l'étranger		0	0	Prestations en nature	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		59 359	52 927	Dons en nature	96 116	85 237
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		211 549	213 113			
TOTAL		1 098 726	1 015 339	TOTAL	1 098 726	1 015 339

AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'Assemblée Générale décide les dispositions suivantes :

1/ **Les appels de fonds SNL-Prologues** correspondent à ce que nous devons financer par fonds propres. En 2025, ils sont d'un montant global de 209 903,77 €. Les dons de l'exercice fléchés vers l'investissement ne permettant de les financer qu'à hauteur de 320,00 €, nous viendrons prélever :

- 179 952,60 € du compte « Réserve projets à venir » pour les affecter au compte « Réserve d'acquisition »,
- 29 631,17 € du compte « Réserves diverses » pour les affecter au compte « Réserve d'acquisition ».

2/ Enfin, **le résultat 2025, soit 29 502,46 €**, sera affecté de la façon suivante :

- Versement au compte "Réserve d'acquisition" pour un montant de 320,00 €.
- Versement au compte "Réserves diverses" pour un montant de 29 182,46 €, correspondant au solde de dons non affectés après financement des différents métiers.

MERCI !

À TOUS NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS,
ASSOCIATIFS, COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES :



Action Logement
Astrée Association
EDF Solidarités
FAPIL (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement)
FAS (Fédération des Acteurs de la solidarité)
IKEA
Solidarités Nouvelles contre le Chômage

Communes de Bailly, Beynes, Bougival, Buc, Cernay-la-Ville, Chevreuse, Coignières, Élancourt, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Le Pecq, Les Clayes-sous-Bois, Les Loges-en-Josas, L'Étang-la-Ville, Louveciennes, Marly-le-Roi, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Noisy-le-Roi, Plaisir, Rambouillet, Sainte-Mesme, Saint-Nom-la-Bretèche, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Versailles, Villepreux, Viroflay, Voisins-le-Bretonneux.



POUR NOUS JOINDRE

Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines

Le Campus, Bât. B1, 6 rue Jean-Pierre Timbaud
78180 Montigny-le-Bretonneux

01 39 63 48 72 - contact@snl-yvelines.org

www.solidarites-nouvelles-logement.org
[Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#)